

FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
COMITE REGIONAL FSCF DU CENTRE VAL DE LOIRE

CONCOURS REGIONAL EN SECTIONS JEUNESSES

**CHARTRES – COMPLEXE DE LA MADELEINE - 28
08 JUIN 2025**

REGLEMENTS

1) PARTICIPATION :

Les mêmes Gyms doivent se présenter à tous les agrès et aux Ensembles (Programme FSCF 2025).
Mouvements d'Ensemble : la répartition aux ensembles est libre à concurrence de 4 à 7 gyms par ligne.
La présentation en quinconce est INTERDITE.

ALLIANCE :

Les clubs peuvent se regrouper pour faire 1 équipe. Contacter Hélène Lagneau par mail pour validation de l'alliance.

L'engagement de la section dans une catégorie est définitif et ne pourra être modifié.

Toutefois, un aménagement du nombre de notes retenues à chaque agrès est possible en cas d'absence de maximum 2 gyms (voir section CLASSEMENT)

Shorts ou leggings : Ils doivent être identiques pour toutes les gymnastes de la section et être portés à tous les agrès (**pénalité : 0.30 pts**)

2) REPARTITION :

Pour toutes les épreuves, les Gyms seront réparties selon leur niveau et le nombre d'Agrès.
Attention : tous les jurys doivent juger tous les degrés

NB : Les moniteurs et monitrices ne sont pas tenus de donner les répartitions aux juges

3) CATEGORIES :

Les Catégories sont :

- | | |
|-----------------|----------------------|
| - Catégorie 1 : | 22 gymnastes et plus |
| - Catégorie 2 : | de 13 à 21 gymnastes |
| - Catégorie 3 : | de 4 à 12 gymnastes |

Les degrés ne sont pas limités. Chaque équipe peut présenter les degrés qu'elle veut.

Les gyms ont la possibilité de changer de degré en changeant d'agrès. Il n'est pas nécessaire que la répartition des gymnastes par degrés soit égale à chaque appareil.

4) RESERVES ET RECLAMATIONS :

Art. 4.3.1 Page 10 du Programme FSCF 2025

5) JUGES :

Les juges doivent être licenciés

Il est demandé de présenter au minimum 1 juge confirmé pour 6 gyms engagées à la journée

Il est possible d'engager un juge à la ½ journée mais celui-ci comptera pour un ½ juge.

Les juges des ensembles doivent être présents toute la journée

Devoirs des juges : Art. 4.4 Page 10/11 du Programme FSCF 2025.

6) MONITEURS :

- Art. 4.1 Page 9 du Programme FSCF 2025
- **Tout moniteur ou monitrice qui ne sera pas en tenue sportive sera exclu(e) du plateau après avertissement.**
- Pour éviter tout incident, AUCUNE PRESENCE ne sera tolérée auprès ou derrière des juges.
- Toute réclamation DIRECTE aux juges est interdite

7) SECRETAIRES :

Pour cette compétition, des SECRETAIRES D'ATELIER sont NECESSAIRES : au moins 1 par section.

Il s'agit de relever les notes auprès des juges et de les reporter sur les feuilles de pointage avant la remise au secrétariat.

8) CLASSEMENT :

Seront donnés :

Un classement général sur 22 notes (pour la catégorie 1)

Un classement général sur 13 notes (pour la catégories 2)

Un classement général sur 4 notes (pour la catégories 3)

L'équipe classée première du Classement de chaque catégorie seront déclarées CHAMPIONNES REGIONALES FSCF 2025.

En cas d'absence de gyms le jour de la compétition, il a été décidé de la possibilité de descendre de 2 notes au maximum le nombre de notes retenues par agrès.

Exemple :

Une association est engagée dans la catégorie 22 et + avec 23 gyms.

Le jour de la compétition, seules 21 gyms sont présentes

⇒ Il sera retenu les 21 meilleures notes à chaque agrès pour toutes les sections engagées dans cette catégorie

En résumé :

Catégorie 1 : 22 notes retenues -> possibilité de descendre jusqu'à 20 notes si absence

Catégorie 2 : 13 notes retenues -> possibilité de descendre jusqu'à 11 notes si absence

Attention : si une section présente 19 gyms dans la catégorie 1 ou 10 gyms dans la catégorie 2, la 20^{ème} ou 11^{ème} note sera comptée à 0.

Pour information aux clubs :

Classement « AU DRAPEAU » départemental : l'attribution des drapeaux, fanions départementaux est laissée à l'initiative des Comités Départementaux, mais les règlements ne doivent pas prévoir de modification aux épreuves imposées par les programmes. Chaque Comité Départemental fournira les secrétaires nécessaires pour établir ces classements.

TROPHEE DENISE LEMAÎTRE :

Un trophée sera remis à la section ayant obtenu la meilleure note aux ensembles.

Il est remis en jeu tous les ans.